

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

NM-AVIND 01



La circulaire d'organisation est réalisée par le service régional à l'intention des équipes et des individuels qualifiés à l'issue des phases départementales. Elle précise l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation de la compétition et rappelle quelques points essentiels des règlements de l'activité. Elle est téléchargeable en ligne sur www.unss.org

Auteur : Olivier MORIN
Secrétaire : Sandrine

Union Nationale du Sport Scolaire de l'académie de Nancy – Metz

Championnat d'académie

AVIRON INDOOR

COLLEGES ET LYCEES

MERCREDI 15 DECEMBRE 2010

Villers lès Nancy

Madame, Monsieur le Président de l'association sportive,
Chef d'établissement,

Suite aux résultats obtenus par les élèves de votre A.S dans les phases qualificatives organisées par l'UNSS dans l'activité, votre établissement s'est brillamment qualifié pour le championnat d'académie UNSS 2010 – 2011. Vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition, et transmettre aux enseignants d'EPS et aux élèves concernés nos plus vives félicitations.

L'équipe académique se joint à moi pour vous souhaiter un bon championnat d'académie.

Olivier MORIN
Directeur Adjoint du Service Régional de l'UNSS

INFORMATIONS UTILES :

- **Organisateurs :**

Marion JULLIEN	CTS Aviron	06 15 38 48 26
Olivier MORIN	SR UNSS	06 82 48 35 01

- **Forfaits :** En cas de forfait, vous voudrez bien prévenir dans les meilleurs délais
 - L'organisateur **06 82 48 35 01**
 - Le service régional **03 83 18 87 29**

ACCUEIL – FORMALITES ADMINISTRATIVES

Lieu : Complexe Sportif des Aiguillettes (à côté de l'UFR STAPS, accolé aux courts de tennis)
Boulevard des Aiguillettes
54600 Villers Lès Nancy

Parking : Possibilité de garer les bus sur le petit parking au bout du terrain synthétique de football.
Puis se rendre à pied à la salle en longeant le terrain de football.

Horaires de l'accueil : Les participants sont accueillis sur place à partir de **12H00**.

En cas de retard ou forfait, prévenir : Olivier 06 82 48 35 01

Contrôle des licences :

Dès son arrivée, le responsable se présente à l'organisateur qui procède ou fait procéder au contrôle des licences.
Pour être valide, la licence doit être tamponnée et doit être signée par l'élève et par le président de l'A.S.

Rappel : Art. III.3.31 En cas de non présentation de la licence, la participation de l'élève est soumise à la présentation de l'attestation d'inscription par internet signée par le président de l'A.S (...) et d'un justificatif d'identité

ou à la présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'une pièce d'identité avec photo officielle ou non (carte de bus, Pass Lycéen...).

Dépôt des listes des participants :

La délégation dépose dès son arrivée la liste des élèves qui la compose, signée par le responsable.

(Ce document est joint à cette convocation, ou téléchargeable sur le site www.unss.org)

Attention : Le dépôt du document ne remplace en aucun cas la présentation des licences, ni la rédaction de feuille(s) de match / de rencontre / de jugement.

Encadrement extérieur :

Si l'encadrement est composé de personnes autres qu'un enseignant EPS, ces personnes devront présenter leur feuille d'agrément signée par le Président de l'AS (téléchargeable sur unss.org>administratif>documentations).

A défaut, ils ne seront pas autorisés à pénétrer sur l'espace de pratique.

ORGANISATION GENERALE

Responsable de l'organisation : Olivier MORIN
Service Régional de l'UNSS Tél : 06 82 48 35 01

Responsable technique : Marion JULLIEN
CTS Aviron Tél : 06 15 38 48 26

Secrétariat : Sandrine + 1 personne de la LLSA

RAPPELS REGLEMENTAIRES – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Licences : Elles peuvent vous être demandées à tout moment.

Catégories d'âge :
Collèges : nés en 1995, 1996, 1997, 1998 1999, 2000
Lycées : nés en 1991, 1992, 1993, 1994, 1995

Composition des équipages :

Un équipage est composé de 4 concurrents. (Garçons ou/et Filles sans qu'aucune proportion ne soit imposée)

Un équipage mixte ou composé uniquement de garçons sera classé dans le championnat garçons.

Un équipage composé uniquement de filles sera classé dans le championnat filles.

Nouveauté cette année :

Un équipage composé uniquement de benjamins et/ou de benjamines sera classé dans une catégorie unique benjamins/benjamines.

Jeunes Officiels : La présence d'un Jeune Officiel par équipage n'est pas obligatoire.

Inscription à la compétition

Inscription en ligne sur le site de l'UNSS Régionale www.unss.org .

Ouverture du serveur : Mardi 16 novembre 2010

Fermeture du serveur : **Vendredi 10 décembre 2010 à 12h00**

Veillez préciser pour chaque équipage le nom de l'établissement et le numéro d'équipage.

Vous avez aussi la possibilité d'inscrire des Jeunes Officiels (ils ne seront pas rameurs).

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- **Horaires de la compétition :** **13h15** Début de la compétition
17h00 Fin de la compétition et remise de récompenses pour tous
- **Installations :**
Espace type C de la Halle des aiguillettes. Vestiaires. Tribunes.
38 ergomètres (6 relais + 16 Jeu du Poison + 16 Endurance) répartis sur 3 ateliers.
Deux projections sur écrans géants pour visualiser les courses d'Endurance et de Relais.

- **Règlement général :**

→ **Le relais par équipage :**

Cette épreuve est identique à celle organisée lors du Championnat de France d'aviron Indoor.
L'épreuve mesure 2000 mètres. Chaque participant d'un équipage parcourt 500 mètres, le plus rapidement possible.
Le relais doit s'effectuer entre 470 et 530 mètres, le plus rapidement possible car le chronomètre ne s'arrête pas à chaque changement. Les équipiers peuvent ramer dans l'ordre de leur choix.
Les équipages choisissent librement leur niveau de résistance (niveau 3 recommandé).
Lorsqu'ils ne rament pas, les membres de l'équipage peuvent tenir les pieds de leur équipier ce qui leur évitera de sangler et désangler à chaque changement.
La distance réalisée par les concurrents est matérialisée par un petit bateau sur un écran géant.
Le vainqueur de cette épreuve sera déclaré champion d'académie d'Aviron Indoor. (Benj - CF- CG-LF-LG)

→ **Le Challenge « FISH 'N ROWING » :**

Il se compose de 2 épreuves :

➤ Le jeu du Poisson :

Les 4 équipiers rament ensemble. Chaque équipier tente de marquer des points en avalant des poissons qui défilent sur l'écran de l'ergomètre. Les points des 4 équipiers sont additionnés.

➤ Une épreuve d'endurance :

Chaque équipier parcourt 1000 mètres. Les 4 équipiers rament ensemble. Le bateau avance à la vitesse moyenne des 4 rameurs. La distance réalisée par les concurrents est matérialisée par un petit bateau sur un écran géant.

L'équipage cumulant le plus de points en additionnant les 2 épreuves remportera le challenge « FISH 'N ROWING ». (Benj - CF - CG - LF - LG)

PROCLAMATION DES RESULTATS - QUALIFICATIONS - FORFAITS ET REPECHAGES

Protocole

- Dotation médailles et coupes :

Les équipages remportant l'épreuve du relais dans les 5 catégories seront déclarés champions d'académie : ils recevront une coupe et des médailles. Les équipages terminant 2^{ème} et 3^{ème} recevront des médailles.

Les équipages remportant le challenge « Fish 'n Rowing » dans les 5 catégories seront récompensés par de petits lots.

Tous les participants à cette journée d'aviron indoor seront récompensés par un T-Shirt offert par la LLSA.

- Chaque délégation est tenue d'assister au déroulement du protocole et à la remise des prix lorsqu'ils ont lieu (comme aux Championnats de France) sous peine de se voir exclure de cette même compétition l'année suivante (sauf circonstances exceptionnelles).
- Lorsque le protocole est réalisé, un temps doit être réservé aux Jeunes Officiels.

Résultats :

A l'issue de la compétition, l'organisateur informe le service régional par Mail, téléphone ou Fax le soir même ou le lendemain matin.

Attention : Les résultats d'une compétition ne sont officialisés qu'après vérification **par le service régional** de l'ensemble des documents relatifs à la compétition, dans un délai maximum de 15 jours. L'organisateur veillera donc à renvoyer rapidement et impérativement ces documents au Service Régional.

Qualifications :

Le service régional est responsable de la désignation des qualifiés aux compétitions I.A et nationales. A ce titre, il est seul habilité à délivrer les convocations aux A.S concernées.

La Championnat de France d'aviron indoor se déroulera le 22 ou 23 janvier 2011 à Paris. L'unique épreuve de référence de ce championnat est l'épreuve du RELAIS.

Elle se joue sous forme d'équipe, une équipe étant composée de 3 équipages (2 minimum), soit de 8 à 12 élèves.

Chaque équipage rapporte des points à l'équipe ; l'équipe récoltant le plus de points est championne de France.

Chaque enseignant devra saisir la performance de relais de ses équipages sur le site :

<http://udb.unss.org/joel/ergo>

avant le 7 janvier 2011

et ce, même s'il ne souhaite pas participer à ce championnat. En effet, plus l'académie de Nancy-Metz sera représentée, plus le nombre de places auxquelles elle aura droit sera important.

Un code d'accès sera attribué à chaque établissement. Une fois ce code rentré, il suffit de saisir les 4 derniers numéros de licence UNSS et la performance réalisée. Chaque saisie donne instantanément un classement national.

D'autres performances de relais pourront être réalisées au sein des établissements scolaires équipés d'un rameur entre le 10 novembre et le 7 janvier 2011, sous le contrôle et la responsabilité d'un professeur d'EPS. Ces performances pourront elles aussi être saisies sur le site précité.

Toutefois, dans un souci d'équité (matériel identique pour tout le monde), de transparence, et afin de vivre l'épreuve dans des conditions réelles (identiques à la Coupe de France avec rameurs Concept 2 et écran géant), il est fortement recommandé de concourir lors de cette journée.

Forfaits - Repêchages :

Forfait d'un participant au championnat d'académie :

Le remplacement est effectué par le service régional après consultation du service départemental concerné. Lorsque le remplacement ne peut être assuré par un participant du même département, la priorité est donnée au département ayant le plus grand nombre de participants **ou** au département organisateur **ou** au département demandeur, dans cet ordre.

Demande de qualifications exceptionnelles – Repêchages

Les demandes de qualifications exceptionnelles et les demandes de repêchage sont placées sous l'unique responsabilité du service régional, tant du point de vue des compétitions académiques que du point de vue national.

Développement Durable :

Chaque enseignant veillera à ce que ses élèves rendent les installations sportives dans leur état de propreté initial.



Championnat d'Académie



A remettre à l'organisateur dès votre arrivée

(Ne remplace pas la feuille de rencontre)

ACTIVITE : FEMININ MASCULIN

Association Sportive (Titre complet de l'établissement) :

.....
Nom et Coordonnées de l'accompagnateur :

N° de maillots	N° de licence	Nom	Prénom	N° équipage	Année de naissance
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				
	15				

Jeune(s) officiel(s) :

15			
15			

Je soussigné(e)
scolaire en cours.

, atteste que les élèves ci-dessus sont titulaires de la licence UNSS pour l'année

à
le
signature